

Le journal d'information de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud

la chambre

n° 3



édito

Juillet et août, les deux principaux mois d'affluence touristique viennent de s'achever, nous donnant une photographie en temps réel de l'état de l'économie de notre département. À l'heure actuelle, nous pouvons vous assurer que si la saison 2009 n'atteint pas les excellents chiffres de 2008, la Corse-du-Sud se situe sans conteste parmi les départements français les moins touchés par la crise.



Vous le savez, votre CCI a déployé un vaste plan d'actions destiné à compenser une baisse du pouvoir d'achat par une fréquentation touristique en hausse. L'ouverture de nouvelles lignes low cost ou la poursuite de notre politique dynamique en matière de croisières expliquent en grande partie l'afflux de touristes constaté aux quatre coins de notre département. Toutefois, aucun expert n'étant en mesure de nous affirmer avec certitude que la crise mondiale est derrière nous, la CCI mobilise l'ensemble de ses forces et met à votre disposition

tous les outils nécessaires afin d'anticiper d'éventuelles difficultés.

Vous le verrez, nous avons voulu que ce troisième numéro de *La Chambre* soit un guide pratique à votre disposition.

En interne, la pierre angulaire de notre dispositif d'aides, la Direction de l'Action Economique et de l'Entreprise (DA2E) est à votre écoute. Elle vous accompagne au quotidien, à chaque étape de la vie de votre entreprise et peut se révéler votre meilleur allié en cas de besoin.

La mutualisation des forces étant plus nécessaire que jamais dans un contexte de crise, votre CCI renforce sa collaboration avec tous les acteurs publics et privés partageant son objectif : protéger notre tissu économique.

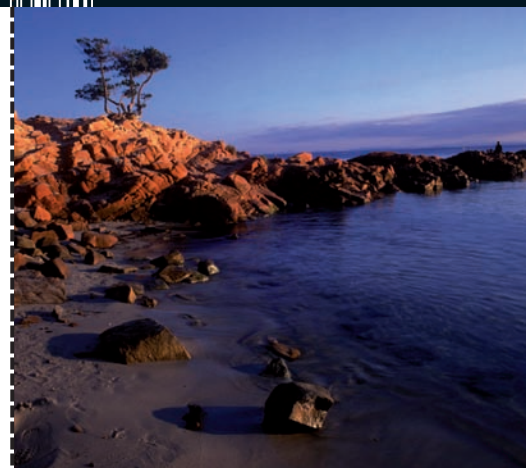
Partenaire de confiance, au fait de tous les dispositifs d'aides existants, la Chambre vous aidera à trouver des réponses aux questions que vous vous posez et elle saura vous orienter. La CCI d'Ajaccio et de la Corse-du-sud est votre maison.

Elle s'engage à vos côtés pour la défense de nos entreprises.

Jacques Nacer - Président de la CCIACS



Chambre de Commerce
et d'Industrie d'Ajaccio
et de la Corse-du-Sud



parcourir

02



en aparté

03



dossier

04



pratique

06



enseigne

07



infos

08





parcourir



Assemblée Générale Décentralisée

C'est à Porto-Vecchio que s'est tenue, le 26 juin, l'Assemblée générale de la CCI sous la présidence de Jacques Nacer.

Cette session, permettant de réunir autour des élus consulaires les partenaires institutionnels de la Chambre, s'est déroulée en présence de Stéphane Bouillon, Préfet de Région, Dominique-Nicolas Jane, Sous-Préfet de Sartène, Camille de Rocca Serra, Président de l'Assemblée de Corse, Jean-Jacques Panunzi, Président du Conseil général de Corse-du-Sud, George Mela, Maire de Porto-Vecchio et Jean-Charles Orsucci, Maire de Bonifaccio. Incontournable rendez-vous de la vie consulaire, cette Assemblée Générale décentralisée a notamment été l'occasion de présenter les stratégies de la Chambre en matière de formation et d'action économique et de réaffirmer que ces deux domaines d'activité occupaient une place centrale parmi les missions de notre institution.

Réforme hôtelière

Le gouvernement a mis en place la classification hôtelière favorisant la modernisation des infrastructures et le renforcement de l'attractivité de la destination française. En partenariat avec l'Union des Métiers des Industries et de l'Hôtellerie et OSEO, la CCIACS s'est rendue au devant de ses ressortissants pour présenter l'ensemble des nouvelles mesures et des aides au financement des améliorations dans les établissements.

Système d'information

Depuis le début du mois de juillet, l'aéroport Ajaccio Napoléon-Bonaparte met à la disposition de ses usagers un nouveau système d'informations via la téléphonie mobile, leur offrant un lien permanent et en temps réel avec l'actualité locale.

Taxis

Quatre places de stationnement sont désormais balisées aux abords de la gare maritime et routière d'Ajaccio afin d'apporter un meilleur service aux usagers du port et du Palais des Congrès de la ville.

Numéro d'appel : 04 95 23 46 08

Low cost : un franc succès

Pour un coup d'essai, ce fût un coup de maître ! L'arrivée de *Ryanair* à Figari a permis de transporter 8.000 passagers entre l'extrême-sud de la Corse, Milan et Bruxelles. Les liaisons *easyjet* entre l'aéroport de Roissy et la Cité impériale ont, quant à elles, été empruntées par 28.836 passagers au cours de l'été.

La CCI soutien les sinistrés du feu

Lors de la journée de soutien aux victimes des incendies qui ont ravagé la Corse-du-Sud au mois de juillet, les élus de la Chambre ont participé à l'effort régional initié par *Frequenza Mora* et *Corse-Matin*, en effectuant un don de 5.000 €. Ils ont à cette occasion souligné que seule l'union de tous les acteurs locaux permettrait de surmonter au plus vite cette catastrophe.

Environnement : la CCI s'engage

Ayant pris conscience du caractère incontournable des problématiques environnementales, notamment en matière économique, la Chambre de Commerce et d'Industrie s'est dotée depuis le 1^{er} juillet d'un Département Environnement et Développement Durable, avec un objectif affiché : devenir une institution exemplaire en mesure d'accompagner ses ressortissants dans leurs démarches.

À la rencontre des ressortissants

Conformément à une volonté de proximité chaque jour affirmée, les élus consulaires se sont rendus à la rencontre de leurs ressortissants avant la saison estivale, notamment lors du Bureau décentralisé du mois de mai à Sainte-Lucie de Tallano. Ces visites reprendront avec la rentrée, à l'occasion du Bureau des élus du mois d'octobre.



La Commission Commerce est composée de cinq membres élus - Jean-Claude Meyer, Patrick Bruni, Jean-Thomas Campinchi, Marc Trani, Yves Tozzi - et se réunit une fois par mois. Elle est une instance de réflexion, d'analyse et de proposition dans le domaine du développement économique et de l'aménagement du territoire. En accord avec le Président et le Bureau de la CCI, elle définit les objectifs, oriente l'action de la Direction de l'Action Economique et de l'Entreprise et défend les intérêts des ressortissants auprès des pouvoirs publics.

JEAN-CLAUDE MEYER PRESIDENT DE LA COMMISSION COMMERCE

EN APARTE

• Monsieur Meyer, vous êtes président de la Commission Commerce depuis 2004, quel bilan peut-on à vos yeux, tirer de cette mandature ?

Je vous répondrais que nous sommes parvenus sans conteste à concrétiser notre volonté d'être toujours au plus près de nos ressortissants, grâce à la conversion de la « Maison de l'Entreprise » en une véritable direction opérationnelle, la Direction de l'Action Économique et de l'Entreprise (DA2E). La Chambre est désormais un outil plus ouvert et accessible, le partenaire incontournable des entrepreneurs qui l'ont bien compris, puisqu'au cours des 5 dernières années, ce sont plus de 4.300 demandes d'informations personnalisées et individuelles qui ont été traitées. Cette évolution se matérialise d'ailleurs par le réaménagement de notre espace d'accueil, très fonctionnel, qui permet de simplifier les démarches et d'assister au mieux nos ressortissants. Vous l'aurez compris, l'ensemble de cette mutation est sous-tendu par un seul objectif : accompagner et amplifier le développement économique de notre département.

• La DA2E est très présente sur le terrain, vous êtes vous-même particulièrement à l'écoute des commerçants, comment votre action en faveur des associations se traduit-elle ?

Je crois que l'aide que nous apportons au quotidien aux associations de commerçants, complémentaire de l'assistance individuelle, résume bien le ton que nous avons voulu donner à notre action : proximité, dialogue, appui, conseil. Ayant moi-même été président d'une association de commerçants durant 11 ans, je sais de l'intérieur à quel point cette tâche est à la fois passionnante et lourde de responsabilités.

C'est pour cette raison que nous avons souhaité favoriser le développement de ces structures : elles sont liées à la Chambre par une charte « S'unir pour réussir » et

grâce à l'appui du Président et du Bureau, nous avons quasiment doublé l'aide que nous leur apportons, à travers une enveloppe qui est passée de 60.000 à 100.000 € par an.

En cette période de crise, où les associations représentent un réel appui pour le petit commerce, nous nous réjouissons particulièrement de ce soutien accru. Comment en effet imaginer meilleur procédé pour traverser ces moments délicats que le rassemblement et la mutualisation des moyens ?

• Justement, le monde subit une grave crise économique, en quoi la Chambre de Commerce peut-elle aider ses ressortissants à surmonter cette épreuve ?

Le Président et le Bureau de la Chambre ont fixé comme priorité à la Commission Commerce, l'accompagnement de nos ressortissants face à la crise. Nous nous sommes immédiatement mobilisés pour répondre en temps réel aux multiples préoccupations des entrepreneurs en difficulté financière.

Nous avons créé pour cela une cellule d'assistance aux entreprises chargée de les aider à traverser cette période dans les meilleures conditions, avec un dispositif d'information et de soutien pragmatique. Contact : Service Appui Conseil aux Entreprises 04 95 51 55 55

La CCI a également été désignée tiers de confiance pour conseiller nos ressortissants dans la saisie du médiateur de crédit (Banque de France) et les accompagner tout au long de ce processus de médiation bancaire. Contact : 08 1000 1210

Comme vous pouvez le constater, l'action de la Chambre face à cette crise, se caractérise par une grande réactivité et une présence soutenue aux côtés de nos entreprises.

SHOPPING DE NUIT

« En 2009 nous avons reconduit, en partenariat avec l'Office municipal du Tourisme et pour la 19^e année consécutive à Ajaccio, l'opération *Shopping de Nuit* dont le succès s'amplifie à chaque édition !

La fréquentation totale de la manifestation était estimée à 97.000 personnes en 2007. Elles étaient 120.900 en 2008 et les premiers pointages effectués cette année nous laissent présager une fréquentation encore une fois à la hausse.

En cette période de crise mondiale, je tiens à souligner l'impact d'une telle manifestation, puisqu'en 2008, ses retombées globales se sont élevées à plus de 2 millions d'euros.

Ce succès contribue également à sensibiliser les élus locaux à l'importance de l'activité économique de notre territoire. Enfin félicitons les commerçants du centre ville, premier moteur du *Shopping de Nuit*. »

dossier



LA CELLULE ANTI-CRISE DE LA CCI

La CCI de Corse-du-Sud accompagne en toute confidentialité les entreprises en difficultés. Bénéficiez d'un rendez-vous afin d'analyser la situation de votre entreprise. La CCI vous donnera des réponses pratiques et vous orientera vers les interlocuteurs et les dispositifs adaptés.

..... **CONTACT**
 Service Appui Conseil aux Entreprises
 04 95 51 55 55

LA CCI, NOUVEAU TIERS DE CONFIANCE DU MÉDIATEUR DU CRÉDIT

Vous ne trouvez pas de solution de financement avec votre banque. La CCI peut maintenant vous accompagner dans la résolution de vos difficultés de financement conjoncturelles, vous aider dans vos démarches de saisine du Médiateur du crédit et assurer le suivi des dossiers qu'il instruit.

..... **CONTACT**
 08 10 00 12 10

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS ?

J'ai besoin de trésorerie

■ L'appel aux fonds de garantie « Renforcement de trésorerie des PME » et « Lignes de crédit confirmé » permet de consolider la trésorerie des PME rencontrant des difficultés conjoncturelles

■ Interlocuteur : OSEO

■ Remplir un formulaire de contact à cette adresse :

<http://www.planderelance.oseo.fr/plan-de-reliance-aux-pme/formulaire-de-contact>
 Contact : 04 95 10 60 90

J'ai besoin de financer mon compte client

■ Pour les entreprises titulaires de marchés ou de commandes auprès de grands donneurs d'ordre publics et privés : « Avance + » permet de supporter les délais de règlement

■ Interlocuteur : OSEO

■ Remplir un formulaire de contact à cette adresse :

<http://www.planderelance.oseo.fr/plan-de-reliance-aux-pme/formulaire-de-contact>
 Contact : 04 95 10 60 90

Je dois récupérer des crédits de TVA

■ Les entreprises qui ont des crédits de TVA à récupérer, peuvent demander qu'ils soient remboursés mensuellement

■ La demande de remboursement mensuelle doit être formulée sur un imprimé spécifique n°3519 accompagné de la copie de la déclaration n°3310 CA 3 ou le montant de TVA remboursable doit être reporté

■ L'imprimé n°3519 est disponible à cette adresse :

<http://www2.finances.gouv.fr/formulaires/DGI/TVA/3519/>

Je dois échelonner mes dettes fiscales et sociales

■ La Commission départementale des Chefs de services Financiers (COCHEF) peut être sollicitée pour l'examen de la situation d'un débiteur en retard de paiement auprès du Trésor Public et de l'URSSAF

■ Interlocuteur : COCHEF / Trésorerie Générale

■ Contact : 04 95 23 78 66

J'ai besoin de garantir un prêt bancaire pour investir

■ Garantie Développement : facilite l'intervention bancaire au service de votre développement. OSEO partage avec votre banque le risque lié au financement de vos investissements

■ Interlocuteur : OSEO

■ Votre banque doit envoyer un dossier de demande de garantie de développement

■ Contact : 04 95 10 60 90



LA CHAMBRE VOUS AIDE À LES SURMONTER

J'ai fait de nouveaux investissements

- Exonération à 100% de la Taxe Professionnelle pour les nouveaux investissements réalisés du 24 octobre 2008 au 1^{er} janvier 2010

- S'informer à cette adresse :

<http://pme.service-public.fr/actualites/breves/exoneration-taxe-professionnelle-pour-investissements.html>

Je dois innover pour demeurer compétitif

- Corse Financement : aide au financement de projets d'innovation dans le cadre du nouvel objectif européen dont relève notre île

- Interlocuteur : ADEC

- Contact : 04 95 50 91 00

Je suis débiteur, je dois éviter la cessation de paiement

- Les entreprises qui éprouvent une difficulté juridique, économique ou financière, avérée ou prévisible et ne se trouvant pas en cessation des paiements depuis plus de 45 jours, doivent demander une procédure de conciliation

- Interlocuteur : Tribunal de commerce

- Contact : 04 95 23 17 82

J'ai 30 à 60 jours pour trouver une solution : ma banque a dénoncé mes concours bancaires

- L'intervention d'un mandataire ad hoc désigné par le Tribunal de commerce est nécessaire afin de négocier mes dettes

- Interlocuteur : Tribunal de commerce

- Contact : 04 95 23 17 82

Je dirige une TPE et je veux embaucher

- Une aide exceptionnelle vous permet désormais d'exonérer totalement de charges patronales toute embauche d'un demandeur d'emploi réalisée au niveau du SMIC (aide dégressive jusqu'à 1,6 SMIC)

- Interlocuteur : Pôle Emploi

- Contact : 39 49

Je ne veux pas rompre les contrats de mes employés, mais je suis contraint de réduire l'activité de mon entreprise

- L'allocation de chômage partiel permet à une entreprise rencontrant des difficultés conjoncturelles et contrainte de réduire son activité, d'éviter les licenciements pour motif économique et la baisse de rémunération de ses salariés

- Interlocuteur : Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

- Contact : 04 95 23 90 00



pratique

L'ESPACE ENTREPRENDRE

de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud vous accueille et vous accompagne selon les engagements du référentiel « **Entreprendre en France** », premier label qualité dédié à la **création** et à la **reprise d'entreprises**. Celui-ci encadre l'ensemble du processus de création et nous permet de **vous garantir** le respect des engagements suivants : • **vous accueillir** et vous présenter notre rôle, nos prestations, nos conditions d'intervention et les publics auxquels nous nous adressons • **vous orienter**, le cas échéant, vers un organisme ou un autre intervenant pouvant répondre de façon plus adaptée à vos besoins • **accepter** la présentation de votre projet et vous aider à le compléter pour • **vous offrir** les meilleures chances de réussite et faciliter l'intervention des organismes financiers, préserver la confidentialité de votre projet • **désigner un interlocuteur** responsable du suivi de vos relations, mettre à votre disposition les intervenants compétents • **vous répondre** dans les délais définis • **faciliter** la mise à disposition de moyens matériels adaptés à l'élaboration de votre projet • **prendre vos remarques en considération** afin d'améliorer de façon continue le service rendu.

Créateurs et repreneurs d'entreprises dans le domaine du commerce ou de la prestation de services « réussissez votre projet d'entreprise avec nous »

L'Espace Entreprendre de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud, avec le concours de ses partenaires, vous propose de suivre une nouvelle formation :

Les 5 jours pour Entreprendre

Calendrier des sessions 2009 :

du 21 au 25 septembre, du 19 au 23 octobre, du 16 au 20 novembre, du 14 au 18 décembre.

Découvrez également les autres prestations de l'Espace Entreprendre qui vous sont destinées :

- des réunions d'information collective sur la méthodologie de la création et/ou de la reprise d'entreprise,

Les 3 heures pour Entreprendre

organisées tous les 15 jours : 17 septembre, 1^{er}, 15 et 29 octobre, 12 et 26 novembre, 10 décembre 2009

- des permanences d'experts qui ont lieu une fois par mois dans les locaux de l'Espace Entreprendre (Avocats, les 3^{es} lundis du mois : 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre 2009 - Experts comptables, les premiers lundis du mois : 7 septembre, 5 octobre, 9 novembre, 7 décembre)

- la mise à disposition d'un espace créateur pour vous permettre de travailler en toute discrétion sur votre projet.

Contact : 04 95 51 55 55 « Espace Entreprendre »



enseigne

FRANCIS NICOLAÏ

Trois générations à l'écoute d'une clientèle masculine

Votre commerce fait partie des plus anciennes enseignes d'Ajaccio. Depuis quelle année êtes-vous installé ?

Mon grand-père paternel est, à l'origine, chapelier et chemisier ; il exploite son commerce à partir de 1919. Décédé très jeune, c'est ma grand-mère qui a repris les rênes avant de laisser la main à mon père qui a étendu l'activité à la vente de vêtements pour homme.

Comment avez-vous vécu l'évolution du commerce de détails et des habitudes du consommateur ?

Nous évoluons avec notre clientèle et nous nous adaptons à leurs exigences ! Il est évident que notre métier a changé avec l'arrivée des grandes surfaces et d'Internet. Pour faire face, nous affichons notre différence par la multiplicité des marques, la qualité et la diversité de nos produits afin de satisfaire au mieux la clientèle.

Je garde également à l'esprit les notions d'accueil, de disponibilité et de service, essences même du commerce de proximité. Ces atouts n'échappent pas à la clientèle et contribuent à sa fidélisation.

Après son grand-père, son père Loulou, que l'on ne présente plus, Francis Nicolai assure la relève dans le commerce de prêt à porter hommes, situé depuis près d'un siècle sur le cours Napoléon à Ajaccio.

Vous succédez à votre père, figure emblématique du commerce Ajaccien ; la transmission s'est-elle bien déroulée ?

Parfaitement ! Nous avons toujours travaillé en bonne intelligence et dans le respect de l'autre. Mon père m'a transmis son savoir et son expérience ainsi que les grands principes de notre métier. De mon côté, je lui ai apporté ma jeunesse, mon dynamisme et du renouveau. Cela se ressent dans le choix de nos collections à la fois classiques et modernes.

Le pic de la saison touristique est à présent derrière vous, êtes-vous commercialement satisfait ?

Nous avons réalisé une très bonne avant saison avec notre clientèle locale. Les mois de juillet et août ont été excellents avec les touristes et croisiéristes nombreux cette année. L'opération *Shopping de nuit* a également largement contribué à l'augmentation de nos ventes.

infos

GRIPPE A : COMMENT ÉTABLIR UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA)

Dans l'éventualité d'une pandémie grippale, en tant que chef d'entreprise, vous devez établir un PCA afin d'y faire face.

Cette opération se déroule en plusieurs étapes :

- désignez un responsable du PCA et un suppléant,
- évaluez l'impact d'une pandémie grippale sur votre chiffre d'affaires,
- recensez les outils et les compétences nécessaires au fonctionnement minimal de l'entreprise,
- étudiez les modalités d'organisation du travail qui permettraient de limiter les déplacements des salariés et les contacts physiques,
- prévoyez, si possible, le matériel adéquat pour le télétravail,
- disposez d'équipements de protection individuelle en nombre suffisant,
- informez les employés.

Pour de plus amples renseignements rendez-vous régulièrement sur le site www.pandemie-grippale.gouv.fr qui recense les dispositions gouvernementales en matière de préparation à un risque de pandémie.

ODETTE CARDONA

Propriétaire du magasin de vêtements pour enfants Catimini à Ajaccio depuis 1981, Odette Cardona vient d'être élue Présidente de l'Association des commerçants du centre ville.



Depuis le 1^{er} juillet, vous présidez l'Association des commerçants du centre ville d'Ajaccio, pouvez-vous nous donner les grands axes de votre programme d'actions ?

Notre programme s'est construit sur la base du retour d'un questionnaire remis à chaque commerçant, autour de 2 axes principaux : la programmation d'animations lors des moments forts de l'année et la présence auprès des pouvoirs publics pour faire entendre notre voix. L'Association se structure en plusieurs commissions par sujets de préoccupations avec une priorité donnée à la propreté, à la circulation et au stationnement en centre ville.

Le monde associatif n'est pas un long fleuve tranquille, quel type de difficultés rencontrez-vous depuis votre engagement ?

Après une courte pause au sein de l'association, je me rends compte que les problèmes sont récurrents mais je garde espoir et j'ai la conviction que notre programme d'actions peut séduire les commerçants les plus récalcitrants. Le problème majeur reste, comme dans toutes les associations, les adhésions et le recueil des cotisations. Pour faciliter leur paiement, nous proposons l'étalement des prélèvements, soit 10 € par mois. Cette facilité nous est autorisée par la Chambre qui, dans son nouveau règlement des aides aux associations nous permet une avance de trésorerie dans la mesure des cotisations souscrites. Nous pouvons donc, dès le début des prélèvements budgétiser et anticiper des dépenses sur les cotisations à venir, ce qui est pour nous, une excellente chose.

Le nouveau règlement des aides présenté par la CCIACS correspond-il à vos attentes ?

Ce règlement est à la fois apaisant et nous responsabilise par rapport à la Chambre de Commerce. Il est une chance et une aide précieuse que nous comptons bien saisir pour la mise en œuvre et le bon déroulement de notre programme d'actions.

Quoi d'autre ?

Nous souhaiterions recevoir de la part de l'ensemble des Institutions la même écoute que celle accordée par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud. Je voudrais également préciser que le travail réalisé par notre association n'est pas uniquement réservé aux adhérents mais est fait dans l'intérêt général ; je demanderais donc à l'ensemble des commerçants, adhérents ou non, le respect mutuel.

agenda

CONGRÈS	
14 au 18/09/09	Conférence scientifique ICBS 3
03 au 06/10/09	Congrès médical ICAV SICAV
22 au 24/10/09	Congrès de la Société d'Électromyographie Clinique
27/10/09	Déjeuner du Congrès des Pensionnés de marine marchande
SALON	
24 et 25/10/09	« Célébration » salon du Mariage
SÉMINAIRES ET COLLOQUES	
18/09/09	Lancement de projet européen industrie nautique
20 et 21/10/09	Séminaire sécurité et prévention (personnel EDF)
FESTIVALS	
19 au 23/09/09	Festival International du film documentaire
02 et 03/10/09	Journées Montagne
24 au 31/10/09	Festival du film italien
05 au 13/12/09	Festival du film britannique et irlandais
CONVENTION	
20/11/09	Convention du personnel du Crédit Agricole de Corse



Chambre de Commerce
et d'Industrie d'Ajaccio
et de la Corse-du-Sud

contacts

Vous souhaitez voir traiter un sujet qui peut intéresser un large public ? Soumettez-nous vos idées :

Par e-mail : redaction@sudcorse.cci.fr

Par courrier : Service communication

Quai l'Herminier - BP 253 20180 Ajaccio cedex 01

Par fax : 01 57 67 10 66

Directeur de la Publication : Jacques Nacer

Conception graphique : Sylvie Her Salini
Crédits photos : CCIACS - Jean-Christophe Attard
© Orlando Florin Rosu / Reji / Frank Boston / Mashe - Fotolia.com
Impression : Olivési Corse Continu
ISSN en cours

Soucieux de la protection de l'environnement,
le journal de la CCIACS est imprimé sur papier 100% recyclé.